

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

VAR

Tél. 04 91 57 75 74 annonceslegales@lamarseillaise.fr



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N° 6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal n° 274/2025 en date du 11 mars 2025, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique projet sur la modification n° 6 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) au titre de l'article L153-36 du Code de l'urbanisme. Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du lundi 7 avril 2025 au vendredi 9 mai 2025 inclus.

La modification n°6 du PLU de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume a pour objectif de revoir les orientations d'aménagements et de programmation ainsi que du règlement définis sur le secteur de projet de Mirade, et de prendre en compte l'annulation partielle du PLU par arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille du 8 juillet 2020.

M. Alain DECANIS, Maire de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume est responsable du projet.

Les informations relatives aux projets peuvent être demandées auprès du service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

M. ARGOLAS Bernard a été désigné par le Président du tribunal administratif de Toulon, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés au service urbanisme et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune <https://st-maximin.fr/services-municipaux/urbanisme/>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à Mairie Annexe, service de l'urbanisme, 10 parvis Charles II d'Anjou, 83470 SAINT-MAXIMIN- LA SAINTE-BAUME ou par voie électronique à l'adresse mail suivante enquetem6@st-maximin.fr

avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations modification n°6 du PLU pour commissaire enquêteur ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- Lundi 7 avril 2025 de 9h à 12h
- Mardi 15 avril 2025 de 14h à 17h
- Mercredi 23 avril 2025 de 9h à 12h
- Mercredi 30 avril 2025 de 9h à 12h
- Vendredi 9 mai 2025 de 13h30 à 16h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture que sur le site internet de la commune : <https://st-maximin.fr/services-municipaux/urbanisme/>

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : <https://st-maximin.fr/services-municipaux/urbanisme/>

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces. Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le projet de modification n°6 du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le Maire,
Alain DECANIS

202511779



Samuel Gallet (premier plan) et son équipe ont recueilli les témoignages des anciens travailleurs des chantiers navals, dans l'optique de leur spectacle « Conjuraton ». PHOTO AD.B.

La mémoire du chantier naval à Chateaufallon

LA SEYNE-SUR-MER

Mercredi, le collectif Eskandar a recueilli les témoignages des travailleurs des chantiers navals pour réaliser son œuvre « Conjuraton », qui sera jouée dimanche au Théâtre Liberté à Toulon.

Les travailleurs des chantiers navals bientôt sur la scène de Chateaufallon-Liberté ? Pas exactement, mais presque. Dans le cadre de son spectacle *Conjuraton*, qu'il jouera ce dimanche (18h) au Théâtre Liberté de Toulon, le collectif caennais Eskandar est allé à la rencontre des membres du Centre de ressources pour la construction navale (CRCN), afin de recueillir des témoignages qui serviront à la réalisation de cette œuvre singulière. « On réalise ce projet dans plusieurs villes françaises, explique Samuel

Gallet, le metteur en scène. *On est à La Seyne pour échanger sur le rapport des habitants au lieu où ils vivent. Ensuite, dimanche, on fera une "Conjuraton", pour faire entendre ces paroles à travers des poèmes, scènes de théâtre, chansons...*

« Ils ont rasé le chantier, pas la mémoire »

Un spectacle qui s'inscrit dans le champ plus large du « thème » pluridisciplinaire « Passion Bleue », dédié à l'univers de la mer, qui a lieu du 18 au 26 mars sur les différentes scènes de Chateaufallon-Liberté. Et qui se trouve en lien direct avec sa programmation puisqu'elle permet, à l'image de l'événement, de traiter le sujet du rapport à la mer à travers les yeux d'un large spectre de la société. « Le collectif a aussi rencontré une classe de primaire, des entreprises, des associations, des élus, des activistes... Cela offre différents regards sur la mer; dans l'idée de s'en émerveiller et de la protéger », détaille Tiphaine Samson, directrice des Festivals

du Liberté et des Théma.

Pour le CRCN et son nouveau président Philippe Cogordan, il s'agit également d'un beau coup de projecteur sur l'histoire de la rade et de son patrimoine ouvrier : « Tout ce qui parle du chantier est bon à prendre. On ne pouvait pas passer à côté des chantiers de la Seyne et de la rade de Toulon car c'est une histoire industrielle et sociale de 150 ans. Le travail est une forme d'art. Autour du chantier ou en son sein, il y a eu pas mal d'artistes qui se sont révélés comme Giacobazzi, ou Alain Boggero, qui travaillait sur les chantiers. Cette dimension artistique est un moyen de toucher un autre public, pour élargir au-delà des anciens du chantier; aux jeunes générations. »

Un moyen d'ancrer encore davantage une mémoire, à laquelle le CRCN voudrait, à moyen terme, consacrer un musée. Car comme le conclut si bien son président, « ils ont rasé le chantier; mais on ne rase pas la mémoire ». Adam Benhammouda

#PRINTEMPS2025 #ONSÈMELESPOIR

SAMEDI 22 MARS

Achetez La Marseillaise

et semez notre UNE INÉDITE ENCARTÉE pour défendre la BIODIVERSITÉ et faire pousser des fleurs des champs !

CHEZ VOTRE MARCHAND DE PRESSE

**ORGANISATION D'UNE VENTE MILITANTE
CONTACTEZ PROMOTION@LAMARSEILLAISE.FR**

